

Communiqué de presse

Pour une offre en places de crèche suffisante à Genève
Les Vert'libéraux et Le Centre lancent l'initiative populaire sur la thématique des crèches "pour un accueil préscolaire efficace et abordable maintenant !"

Genève, le 10.12.2024 - Le PVL Genève et Le Centre Genève ont annoncé aujourd'hui le lancement d'une initiative populaire cantonale visant à augmenter le nombre de places de crèches à Genève et à en plafonner le coût pour les parents. Alors qu'il manque aujourd'hui plus de 3'000 places de crèche à Genève, les deux partis s'engagent à soutenir tant les familles que l'économie grâce à une série de mesures efficaces et abordables.

Le manque de places en crèche est aujourd'hui l'une des principales préoccupations des familles à Genève. Cette situation pèse également sur l'économie genevoise, en la privant d'une importante main-d'œuvre en période de pénurie. Quand bien même cette situation est connue et reconnue par tous, aucune solution politique n'a pu émerger au Grand Conseil, faute de consensus transpartisan sur les mesures à mettre en œuvre.

Un nouveau mode de financement et une limitation des coûts pour les parents

Face à cette situation de blocage politique, les Vert'libéraux et Le Centre unissent leurs forces pour lancer l'initiative populaire législative "pour un accueil préscolaire efficace et abordable maintenant !" Ce texte prévoit un système d'incitation financière pour les communes à l'ouverture de places d'accueil en crèches, l'introduction d'un véritable financement cantonal de l'accueil préscolaire ainsi que la création d'un guichet unique cantonal pour les parents. Le texte prévoit par ailleurs de limiter à 10% du revenu la contribution maximale des parents aux coûts de l'accueil en crèche de leurs enfants.

"Avec ce texte, nous proposons enfin des mesures efficaces, pragmatiques et abordables pour répondre à l'une des principales préoccupations des familles genevoises. Une solution qui sera même autofinancée, grâce aux recettes générées par le plus haut taux d'activité des jeunes parents résultant d'une meilleure offre de crèches" s'est réjoui Aurélien Barakat, président du PVL Genève et initiateur.

"Ce texte prévoit des objectifs ambitieux pour les familles. Nous prévoyons de passer d'un taux d'offre d'accueil en crèche pour enfants en âge préscolaire de 38% actuellement à 50% en 2030, et même 75% en comptant les structures d'accueil complémentaires comme l'accueil de jour : il faut offrir des solutions de gardes diverses pour répondre aux différents besoins" a souligné pour sa part Philippe Rochetin, Président du Centre Genève et initiateur.

Les mécanismes principaux proposés par l'initiative :

- **La mise en place d'un système incitant financièrement les communes à respecter leur obligation d'offrir un nombre suffisant de places de crèche.** Chaque commune sera appelée à verser un acompte à la Fondation pour l'accueil préscolaire, qui ne lui sera retourné que si cette dernière offre effectivement des places d'accueil en nombre suffisant, la distribution étant fondée sur le nombre de places offertes.
- **L'introduction d'un véritable financement cantonal des places de crèche.** A ce jour anecdotique, le financement cantonal passera à un tiers du coût total des structures, via un financement à la Fondation pour l'accueil préscolaire, ainsi qu'un financement direct pour l'accueil complémentaire.
- **La création d'un guichet cantonal pour les parents, offrant davantage de simplicité et de transparence.** Un tel service offrira une meilleure information, ainsi qu'une visibilité renforcée du nombre de places disponibles et du temps d'attente.
- **Le plafonnement à 10% du revenu déterminant unifié du coût de l'accueil en crèche pour les parents.** Ce plafonnement constituera un soutien indispensable au pouvoir d'achat des jeunes familles, ainsi qu'un encouragement pour les parents à poursuivre leur activité sur le marché du travail.

Tant les crèches privées que les autres structures de garde (accueil familial de jour, garde à domicile, structures associatives) seront également éligibles aux financements de la Fondation pour l'accueil préscolaire et dans certains cas par le Canton..

L'initiative sera lancée ces prochaines semaines, le délai pour la collecte des 4'153 signatures requises est de quatre mois.

CONTACTS

Aurélien Barakat, Président du PVL Genève
+41 79 459 07 26

Philippe Rochetin, Président du Centre Genève
+41 79 310 51 19

Michel Roche, Secrétaire général, PVL Genève
+41 76 338 02 04

Vincent Gillet, Secrétaire général, Le Centre Genève
+41 79 468 03 80

Participants à la conférence de presse

Aurélien Barakat (président),

Philippe Rochetin (président),

Patricia Bidaux (députée),

Jean-Marc Guinchard (député),

Juana Mastrangelo (comité d'initiative)

Cyril Huguenin (CA à Bernex),